

# Stratégie énergétique et climatique PCAET de VILLEDIEU INTERCOM

Stratégie territoriale du PCAET

11 décembre 2025



VILLEDIEU  
INTERCOM



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
I. UNE AMBITION PARTAGEE VERS LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE DU TERRITOIRE .....	4
II. LES OBJECTIFS CLIMATIQUES.....	6
1. Réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre.....	6
2. Tendre vers la neutralité carbone à horizon 2050.....	6
3. Diviser par deux les consommations énergétiques .....	7
4. Tendre vers 100 % d'énergies renouvelables .....	7
5. Réduire les émissions de polluants atmosphériques .....	8
6. Adapter le territoire au dérèglement climatique.....	8
III. UNE STRATEGIE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE POUR VILLEDIEU INTERCOM.....	9
1. Une stratégie climatique et énergétique transversale en 5 axes .....	9
2. Les objectifs locaux de la stratégie territoriale.....	9
<b>VERS UNE TRANSITION MAJEURE DES MOBILITES .....</b>	<b>10</b>
OBJECTIF M.1 : REDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENT DE TOUT ORDRE ET LEUR LONGUEUR .....	10
1. Réduire considérablement l'étalement urbain.....	10
2. Renforcer les centralités et leur multifonctionnalité .....	10
3. Favoriser des modes de vie nouveaux .....	10
OBJECTIF M.2 : FAVORISER LE REPORT MODAL.....	11
1. Réaffirmer la place des transports ferroviaires et déployer les transports collectifs .....	11
2. Consolider le réseau cyclable de loisirs par un réseau cyclable du quotidien.....	11
3. Partager son véhicule .....	12
OBJECTIF M.3 : ADAPTER LE PARC AUTOMOBILE VERS UN PARC DECARBONE ET PLUS EFFICIENT .....	12
OBJECTIF M.4 : OFFRIR UNE MOBILITE BAS CARBONE A DESTINATION DES VOYAGEURS .....	13
1. Renforcer les alternatives à la voiture thermique .....	13
2. Développer le slow tourisme .....	13
3. Renforcer la destination locale.....	13
<b>UN TERRITOIRE AXE SUR LA SOBRIETE ET L'EXEMPLARITE DU BATI .....</b>	<b>14</b>
OBJECTIF B.1 : ALLER VERS LA SOBRIETE ENERGETIQUE DU PARC DE LOGEMENT ET DES AMENAGEMENTS URBAINS .	14
1. Favoriser un tissu urbain et des formes urbaines sobres en énergie.....	14
2. Rénover thermiquement 100% de son parc de logements d'ici 2050 .....	14
3. Sensibiliser les usagers a la bonne gestion énergétique des logements .....	15
OBJECTIF B.2 : DEVELOPPER LES MODES DE CHAUFFAGE EFFICIENTS ET TOURNES VERS DES ENERGIES DECARBONNEES.	15
1. Remplacer 100% des chaudières fioul .....	15
2. Améliorer les installations de chauffage existantes .....	15
3. Encourager l'installation de panneaux solaires thermiques.....	15
OBJECTIF B.3 : VEILLER A REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TISSU BATI INSTITUTIONNEL ET ECONOMIQUE .....	15
1. Rénover thermiquement le parc tertiaire et commercial du territoire .....	16
2. Rénover le parc public bâti .....	16
3. Equiper le secteur tertiaire de panneaux photovoltaïques.....	16
4. Réduire les besoins énergétiques des bureaux et locaux.....	16
<b>UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RESILIENT ET EXEMPLAIRE.....</b>	<b>17</b>
OBJECTIF A.1 : MAINTENIR LA SANTE DES HABITANTS ET LEUR QUALITE DE VIE .....	17

1. Veiller aux risques sanitaires .....	17
2. Renforcer le rafraîchissement des territoires .....	17
3. Accompagner la transformation des paysages .....	18
4. Préserver les populations des risques naturels .....	18
<b>OBJECTIF A.2 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU CYCLE DE L'EAU ET SES CONSEQUENCES SUR LE TERRITOIRE.....</b>	<b>18</b>
1. Economiser la ressource en eau .....	18
2. Disposer d'une gestion des eaux usées et pluviales optimale .....	19
3. Améliorer la qualité du réseau hydrographique.....	19
<b>OBJECTIF A.3 : REDUIRE LES FRAGILITES ATTENDUES POUR LA BIODIVERSITE.....</b>	<b>19</b>
1. renforcer la valeur écologique du territoire .....	20
2. renforcer la nature en ville .....	20
<b>OBJECTIF A.4 : ASSURER L'ADAPTATION DES MODELES ECONOMIQUES ACTUELS, NOTAMMENT DES ACTIVITES PRIMAIRES.....</b>	<b>20</b>
1. Accompagner la résilience des systèmes agricoles .....	20
2. Accompagner la résilience du tissu industriel et économique.....	21
3. Accompagner le développement touristique.....	21
<b>OBJECTIF A.5 : RENFORCER LA CAPACITE DE STOCKAGE CARBONE DU TERRITOIRE.....</b>	<b>21</b>
1. Renforcer la capacité de stockage carbone des grands ensembles territoriaux .....	21
2. Développer la capacité de stockage carbone des bâtiments .....	22
<b>UNE COLLECTIVITE IMPLIQUEE DANS LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES.....</b>	<b>23</b>
<b>OBJECTIF R.1 : DEVELOPPER UNE FILIERE AGRICOLE SOBRE ET EFFICACE EN MATIERE DE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES.....</b>	<b>23</b>
1. Améliorer la consommation énergétique des équipements .....	23
2. Faire évoluer les modes de production des cultures.....	24
3. Faire évoluer les modes d'élevage du bétail.....	24
<b>OBJECTIF R.2 : FACILITER L'EMERGENCE D'UNE ECONOMIE BAS-CARBONE .....</b>	<b>24</b>
1. Renforcer la sobriété énergétique du secteur industriel.....	24
2. Soutenir les filières de matériaux durables .....	24
<b>OBJECTIF R.3 : INDUIRE DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION PEU IMPACTANT .....</b>	<b>25</b>
1. Questionner l'acte d'achat vers des produits plus durables .....	25
2. Renforcer la deuxième vie des objets .....	25
<b>UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES.....</b>	<b>26</b>
<b>OBJECTIF E.1 : DISPOSER D'UN MIX ENERGETIQUE VARIE ET PARTAGE .....</b>	<b>26</b>
<b>OBJECTIF E.2 : PROGRAMMER L'INSTALLATION DES ENERGIES RENOUVELABLES.....</b>	<b>27</b>
1. Produire de l'énergie solaire .....	27
2. Relocaliser la production d'énergie bois .....	28
3. Développer la méthanisation .....	29
4. Accompagner l'usage des énergies fatales .....	29
5. Renforcer le mix énergétique .....	30

# PREAMBULE

## I. UNE AMBITION PARTAGEE VERS LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Depuis plusieurs décennies, il est établi que l'Homme, à travers son développement économique et industriel et ses modes de vie, est responsable de la crise climatique. En quelques 150 ans, l'évolution du climat est semblable aux évolutions qui se sont produites à l'échelle de plusieurs milliers d'années.

Le 5ème rapport d'évolution du « Changement Climatique » en date de 2014 et rédigé par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) s'appuie sur 4 trajectoires très différentes allant d'une trajectoire optimiste (RCP2.6) avec un engagement fort des États en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre à un scénario « pessimiste mais probable » (RCP8.5). Un sixième rapport mettant à jour les données étaient attendues en 2020 mais sera finalement diffusé en 2022. Le premier tome confirme cependant le réchauffement climatique et établit une accélération du processus par rapport aux projections faites dans le cadre du 5<sup>ème</sup> rapport.

Le 5ème rapport montre que le seul scénario permettant d'atteindre un objectif « +2°C » est celui qui induit un engagement fort de chacun : états, régions, collectivités, acteurs économiques et citoyens ; il s'agit du scénario 2.6. Pour cela, les émissions totales cumulées ne devront pas dépasser une fourchette de 1 000 à 1 500 gigatonnes de carbone d'ici 2100 ; or en 2011, 531 gigatonnes avaient déjà été émises dans le monde.

C'est au regard de ces trajectoires et dernières mesures scientifiques que la communauté internationale s'est réunie lors de la 21<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur le Climat (COP21). Elle a adopté en décembre 2015 dans le cadre de l'Accord de Paris, un objectif visant à contenir la hausse moyenne des températures de la planète en dessous de +2°C par rapport à l'ère préindustrielle, à savoir s'inscrire dans la trajectoire la plus optimiste du 5ème rapport du GIEC.

L'objectif est de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, de limiter et d'anticiper les effets du changement climatique. En effet, ces évolutions auront nécessairement des conséquences sur nos modes de vie actuels, sur notre alimentation, notre santé et sur le renforcement des inégalités sociales et économiques à l'échelle des continents et des pays : migration, submersion de villes côtières, sécheresse... C'est pourquoi nous devons absolument limiter ces effets et nous y préparer au mieux.

L'Union Européenne et l'État français ont entrepris, à travers des textes réglementaires multiples et thématiques, de mettre à jour leurs législations en vue de répondre aux objectifs internationaux de l'Accord de Paris. Les dernières en date portent sur la Loi du 8 novembre 2019 relative à la programmation pluriannuelle de l'énergie et celle du 20 juillet 2021 dite « Loi Climat et Résilience ». Elles visent désormais à réduire les consommations d'énergies fossiles de 40% d'ici 2030 et intègrent également les orientations de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

La communauté de communes de Villedieu Intercom s'inscrit dans le respect des objectifs nationaux et internationaux en matière de transition climatique et énergétique, en élaborant un PCAET qui se décline en 6 volets :

1. Rapport de présentation du territoire :
  - > Diagnostic climatique et énergétique du territoire
  - > État Initial de l'Environnement
  - > Diagnostic de vulnérabilité climatique
2. Stratégie énergétique et climatique
3. Plan d'actions
4. Évaluation environnementale du PCAET (correspondant aux incidences du projet sur l'environnement)
5. Tableau de suivi et d'évaluation du projet
6. Méthodologie et justifications des choix

*Le présent document constitue le deuxième volet du PCAET de Villedieu Intercom.*

Les objectifs chiffrés présentés dans ce document ont été déterminés à partir des ambitions nationales en les appliquant aux spécificités et potentiels du territoire de Villedieu Intercom. Ceux-ci tracent les contours des politiques à mener sur le territoire afin de répondre aux objectifs de transition écologique nationaux et régionaux. Certains de ces objectifs sont très ambitieux, mais nécessaires à l'idée même de transition écologique, et permettent de garder à l'esprit le chemin à parcourir pour atteindre la neutralité carbone et préparer notre territoire aux effets du changement climatique. Le PCAET est un document à long terme, avec une programmation sur 30 ans jusqu'en 2050.

Villedieu Intercom porte la rédaction de ce PCAET et cette ambition pour le territoire. Cependant, ce PCAET se doit de représenter l'ambition du territoire dans son ensemble. La seule communauté de communes ne pourra prendre à sa charge l'intégralité des actions à mener pour réaliser l'impérative transition écologique. C'est pourquoi l'engagement et le passage à l'action de tous les autres acteurs du territoire (État, autres collectivités, entreprises, associations et citoyens) sont fondamentaux pour mener à bien la transition écologique, atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter.

Pour cela, Villedieu Intercom tient à souligner le caractère central de la notion de sobriété énergétique et de consommation de ressources pour atteindre les objectifs prévus. La sobriété est un prérequis indispensable à l'objectif de neutralité carbone, qui ne pourra advenir sans une modification profonde de nos modes de vie.

C'est ce principe de sobriété qui doit guider la mise en œuvre des projets sur le territoire dès aujourd'hui. Elle se décline en plusieurs volets :

- La sobriété dimensionnelle : c'est-à-dire s'assurer du bon dimensionnement des équipements au regard du besoin auquel ils entendent répondre ;
- La sobriété organisationnelle : c'est-à-dire veiller à ce que l'organisation de l'espace et des activités permettent de limiter les besoins de consommation, en particulier les besoins en déplacements ;
- La sobriété d'usage : c'est-à-dire la bonne utilisation des équipements ou des ressources en vue d'en optimiser la consommation ;
- La sobriété collaborative ou conviviale : c'est-à-dire l'attention à mutualiser les équipements et leur utilisation dès que possible.

Ces principes irriguent la rédaction de cette stratégie. Le recours systématique à ces critères de sobriété par tous est une clé majeure de l'atteinte des objectifs de transition écologique sur le territoire. C'est aussi un levier pour d'autres bénéfices en termes sanitaires (diminution des pollutions), économiques (emplois locaux de qualité, non délocalisables), financiers (optimisation budgétaire, augmentation du pouvoir d'achat), etc.

## II. LES OBJECTIFS CLIMATIQUES

Pour répondre au défi de la crise climatique, les objectifs de la stratégie du PCAET de Villedieu Intercom sont au nombre de 6 et sont complémentaires de ceux des deux autres EPCI du PETR : Mont Saint-Michel - Normandie et Granville Terre et Mer pour créer une cohérence territoriale et offrir des opportunités de complémentarité à l'échelle du sud de la Manche.

### 1. REDUIRE FORTEMENT LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

En cohérence avec la réglementation nationale et la Stratégie Nationale Bas Carbone, Villedieu Intercom s'engage à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 : de l'ordre de -45% à -61 % par rapport à 2015. Pour cela, le territoire doit engager une profonde transition de ses modes de production, de consommation et de vie.

2021	2026	2030	2050 (CIBLE)	2050 (AMBITIEUX)
-7%	-16%	-22%	-45%	-61%

### 2. TENDRE VERS LA NEUTRALITE CARBONE A HORIZON 2050

Villedieu Intercom s'inscrit dans l'objectif national ambitieux de tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. Au regard des enjeux de neutralité carbone, le territoire s'attache à favoriser le stockage carbone dans les prochaines années de façon à renforcer la capacité du territoire à séquestrer du carbone.

Au regard de cette ambition, il est important de souligner que les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires dans tous les secteurs d'activités, en cohérence avec les engagements nationaux de la Stratégie Nationale Bas Carbone ainsi que la Loi Climat Energie adoptée en novembre 2019 visant la décarbonation totale des secteurs des transports et du bâtiment.

Concernant le secteur agricole et la filière agro-alimentaire, Villedieu Intercom projette de :

- Renforcer le bocage, particulièrement la strate arborée, en appui du programme Carbocage ;
- Maintenir un couvert végétal intermédiaire entre les cultures ;
- Maintenir les emprises de prairies ainsi que leur fonctionnalité écologique / hydrographique et allonger la durée de vie des prairies temporaires ;
- Mener une réflexion sur l'augmentation des surfaces forestières et le renforcement des couverts végétaux notamment par le développement de l'agroforesterie.

Par ailleurs, Villedieu Intercom veillera à engager une politique urbaine renforçant le stockage carbone du territoire. Au-delà de réduire l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, Villedieu Intercom renforcera l'usage de matériaux biosourcés dans les constructions et les aménagements urbains.

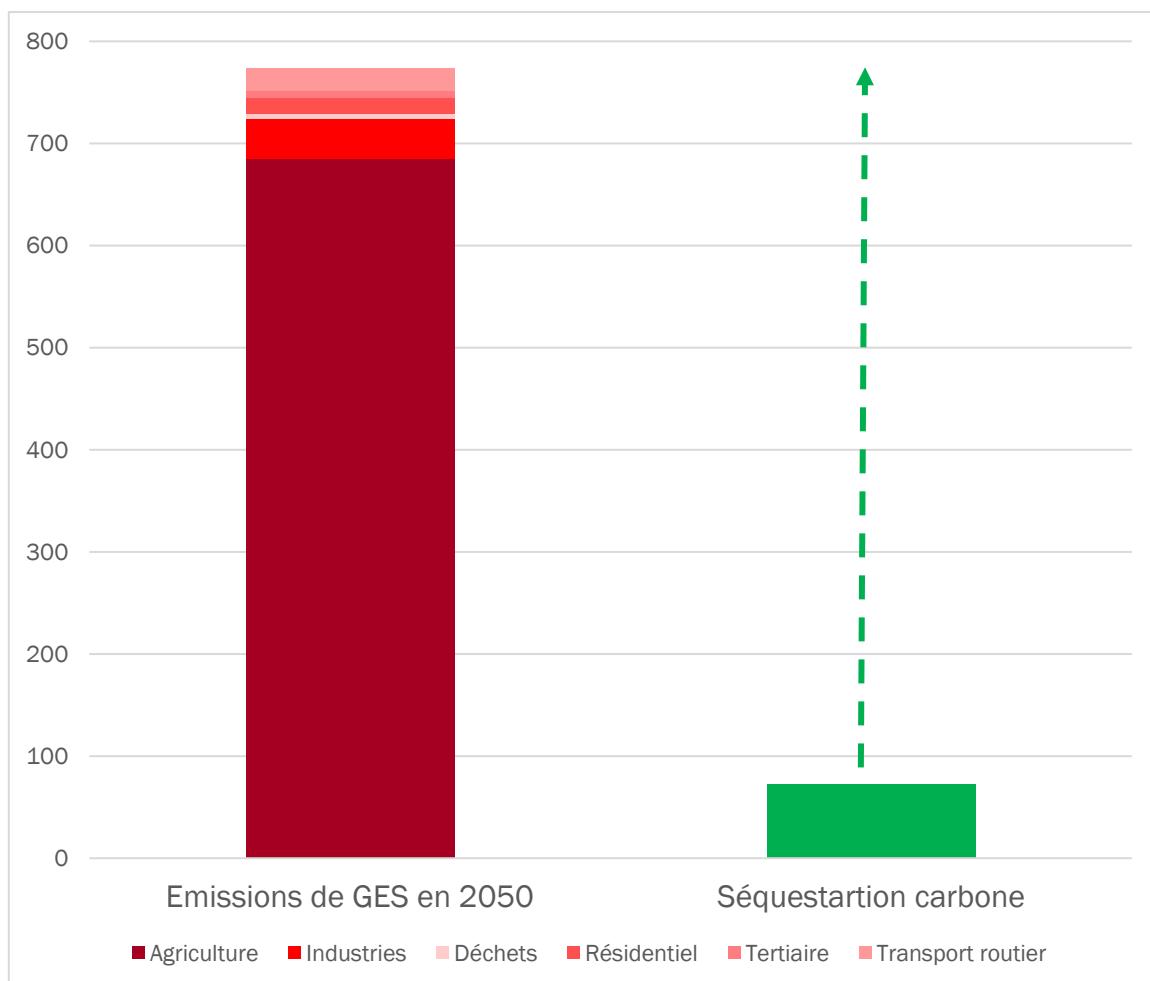


Figure : Représentation graphique des émissions de GES projetées à 2050 et de la nécessaire compensation de ces émissions par captation du carbone permettant, par là, d'atteindre la neutralité carbone escomptée

### 3. DIVISER PAR DEUX LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

En cohérence avec la réglementation nationale, Villedieu Intercom s'engage à réduire fortement ses consommations énergétiques de l'ordre de 24% d'ici 2030 par rapport à 2015 et de l'ordre de 50 à 54 % d'ici 2050 par rapport à 2015.

2021	2026	2030	2050 (CIBLE)	2050 (AMBITIEUX)
-8%	-18%	-24%	-50%	-54%

### 4. TENDRE VERS 100 % D'ENERGIES RENOUVELABLES

Villedieu Intercom peut tendre vers un objectif de production d'énergies renouvelables de 100% d'ici 2050. Les actions menées sont précisées dans l'axe 5 dédié aux énergies renouvelables.

2021	2026	2030	2040	2050
11%	20%	30%	70%	100%

## 5. REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES

Villedieu Intercom s'inscrit dans les objectifs fixés par la réglementation nationale en vue de réduire fortement et durablement les polluants atmosphériques, à savoir les objectifs du Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques.

Ainsi, par polluants, les objectifs fixés pour Villedieu Intercom sont les suivants :

POLLUANTS	2020-2024	2025-2029	A PARTIR DE 2030
NH3 Ammoniac	-4%	-8%	-13%
COVnm Composés Organiques Volatiles	-43%	-47%	-52%
SO2 Dioxyde de Soufre	-55%	-66%	-77%
PM2.5 Particules fines	-27%	-42%	-57%
NOx Oxydes d'Azote	-50%	-60%	-69%

Toutefois, les objectifs stratégiques dans les secteurs des transports, de l'industrie et du bâtiment permettent de s'inscrire dans le cadre réglementaire de réduction des polluants atmosphériques. A noter toutefois qu'il est plus difficile de mesurer l'impact des objectifs stratégiques des secteurs agricoles, des déchets et d'une partie de la production industrielle sur l'évolution des émissions de polluants atmosphériques car les incidences de la réduction des émissions non énergétiques sont mal connues.

Dans ce cadre, Villedieu Intercom s'associera à ATMO Normandie pour affiner les mesures et les effets des actions entreprises dans le cadre du PCAET.

## 6. ADAPTER LE TERRITOIRE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Au regard de l'évolution du Climat, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif d'adaptation au dérèglement climatique. Ce volet adaptation est complémentaire du volet atténuation mis en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une communication et une sensibilisation auprès de tous les publics sera mise en place spécifiquement.

En matière d'adaptation, les acteurs sont nombreux, les actions aussi. La priorité sera de mettre en relation l'ensemble de ces acteurs, d'orchestrer les actions, de les faire connaître et d'en faire émerger de nouvelles. En ce sens, la stratégie d'adaptation à l'échelle de Villedieu Intercom est détaillée dans l'axe 3 du présent document.

6 pistes se dessinent pour constituer ces stratégies, présentant pour la plupart des interconnexions évidentes :

1. Dynamiques sociales et sanitaires
2. Dynamiques économiques, industrielles et touristiques
3. Dynamiques des productions agricoles
4. Dynamiques écologiques et paysagères
5. La gestion des ressources en eau
6. La gestion des risques

### III. UNE STRATEGIE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE POUR VILLEDIEU INTERCOM

#### 1. UNE STRATEGIE CLIMATIQUE ET ENERGETIQUE TRANSVERSALE EN 5 AXES

Les objectifs transversaux de la stratégie climatique, énergétique et écologique portent sur 5 axes et visent à mobiliser tous les secteurs d'activités et tous les acteurs et partenaires de Villedieu Intercom :

1. Vers une transition majeure des mobilités ;
2. Un territoire axé sur la sobriété et l'exemplarité du bâti ;
3. Un aménagement du territoire résilient et exemplaire ;
4. Une collectivité impliquée dans la gestion durable des ressources ;
5. Un territoire producteur d'énergies renouvelables.

Cette stratégie permet de dresser un plan d'actions composé de 36 actions.

#### 2. LES OBJECTIFS LOCAUX DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

AXES	OBJECTIFS	TITRE
<b>Vers une transition majeure des mobilités</b>	<b>M.1</b>	Réduire les besoins en déplacement
	<b>M.2</b>	Favoriser le report lmodal
	<b>M.3</b>	Adapter le parc automobile vers des solutions décarbonées et plus efficientes
	<b>M.4</b>	Permettre une mobilité bas carbone à destination des touristes
<b>Un territoire axé sur la sobriété et l'exemplarité du bâti</b>	<b>B.1</b>	Aller vers la sobriété énergétique du bâti
	<b>B.2</b>	Développer les modes de chauffage efficents et tournés vers des énergies décarbonées
	<b>B.3</b>	Rénover le bâti
<b>Un aménagement du territoire résilient et exemplaire</b>	<b>A.1</b>	Adapter notre mode de vie et notre environnement au changement climatique
	<b>A.2</b>	Accompagner l'évolution du cycle de l'eau et ses conséquences sur le territoire
	<b>A.3</b>	Réduire les fragilités attendues pour la biodiversité
	<b>A.4</b>	Soutenir l'adaptation des modèles économiques
	<b>A.5</b>	Renforcer la capacité de stockage carbone du territoire
<b>Une collectivité impliquée dans la gestion durable des ressources ;</b>	<b>R.1</b>	Développer une filière agricole sobre et efficace
	<b>R.2</b>	Faciliter l'émergence d'une économie bas-carbone
	<b>R.3</b>	Induire de nouveaux modes de consommation moins impactant
<b>Un territoire producteur d'énergies renouvelables</b>	<b>E.1</b>	Disposer d'un mix énergétique varié et partagé
	<b>E.2</b>	Programmer l'installation des énergies renouvelables

# VERS UNE TRANSITION MAJEURE DES MOBILITES

Villedieu Intercom vise une réduction de 58% des consommations énergétiques du secteur des transports d'ici 2050 et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 64% (voire 100% dans le cadre d'une politique nationale de décarbonation des transports, en accord avec les principes de la Stratégie Nationale Bas-Carbone révisée).

Pour atteindre cela, Villedieu Intercom entend répondre à quatre objectifs :

- Objectif M.1 : Réduire les besoins en déplacement de tout ordre et leur longueur
- Objectif M.2 : Favoriser le report modal
- Objectif M.3 : Adapter le parc automobile vers un parc décarboné et plus efficient
- Objectif M.4 : Offrir une mobilité bas carbone à destination des voyageurs

## OBJECTIF M.1 : REDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENT DE TOUT ORDRE ET LEUR LONGUEUR

Les typologies de déplacements sont nombreuses : déplacements du quotidien, voyages et transport de marchandises. Pour mener la transition des mobilités, Villedieu Intercom entend favoriser des aménagements qui induisent des déplacements moins nombreux et moins longs. **Précisément, il est attendu une réduction de 30% du nombre de déplacements motorisés d'ici 2050 et de 10% des flux de marchandises.**

### 1. REDUIRE CONSIDERABLEMENT L'ETALEMENT URBAIN

En compatibilité avec les objectifs du SRADDET de la région Normandie, Villedieu Intercom entend réaliser, notamment à travers son PLUi une économie de la consommation foncière. A savoir en 2050, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de zéro artificialisation nette des sols, la prochaine décennie devant permettre d'innover et expérimenter les outils de gestion foncière pouvant être adoptés ensuite.

Ainsi, la restructuration de l'armature urbaine et la densification attendue devrait permettre de renforcer la proximité des lieux de résidence aux lieux d'activités et de services et permettre, par l'augmentation de la chalandise, le développement de nouvelles activités dans certains quartiers monofonctionnels de type lotissement résidentiel. A ce titre, une réduction des besoins en déplacements et de leur longueur sera favorisée.

### 2. RENFORCER LES CENTRALITES ET LEUR MULTIFONCTIONNALITE

Pour réduire les déplacements motorisés, Villedieu Intercom entend organiser le territoire dans une logique de « juste proximité » en renforçant la complémentarité des espaces urbains aux différents niveaux de territoire. Villedieu Intercom renforcera en outre les centralités à toutes les échelles : villes, bourgs et principaux villages, à leur juste mesure au regard de leurs équipements, services, commerces et emplois.

Villedieu Intercom considère donc la revitalisation des villes et des bourgs comme un mode d'urbanisation prioritaire. A ce titre, il est attendu une densification du tissu urbain et une organisation autour d'équipements, services et activités structurants. Par ailleurs, Villedieu Intercom renforcera la multifonctionnalité des espaces monofonctionnels tels que les zones pavillonnaires, les zones commerciales et les zones d'activités économiques.

### 3. FAVORISER DES MODES DE VIE NOUVEAUX

Villedieu Intercom encourage les modes de vie et les activités nouvelles qui ont pour objectif d'éviter des déplacements et de limiter leur longueur. Ainsi, le développement de nouveaux modes de travail est souhaité, que ce soit le travail à domicile ou le travail dans des bureaux détachés, plus proches des lieux de résidences : bureaux partagés, coworking... De même, des services et activités pourront être installés au sein de sites multimodaux (aire de covoiturage, pôle d'échange multimodaux, gare...) mais aussi, à proximité ou au sein des zones d'activités (crèches par exemple). Enfin, le développement de services ou commerces itinérants sont encouragés pour desservir toutes les populations, en appui du développement des véhicules décarbonés.

Aussi, les activités de commerces dits de proximité sont encouragées : commerces de bourgs et centres-villes, AMAP, magasins de producteurs, marchés de producteurs locaux... Ces formes de commerces qui pour certaines sont remises au goût du jour, devront permettre de répondre à des flux de marchandises plus courts et des déplacements quotidiens domicile-commerce réduits.

Pour réduire le coût carbone du dernier kilomètre, Villedieu Intercom appuie le renforcement de « la ville des proximités » et des déplacements doux et encourage le développement des initiatives en faveur d'une logistique de proximité dont le dernier kilomètre devrait être réalisé en mode décarboné ou en mode doux.

## OBJECTIF M.2 : FAVORISER LE REPORT MODAL

Cet objectif vise à permettre aux habitants et notamment aux travailleurs de privilégier d'autres modes de transport que le véhicule individuel motorisé pour leurs déplacements du quotidien. Ainsi, Villedieu Intercom s'inscrit dans les objectifs chiffrés suivants :

- Un renforcement des trajets effectués en transports collectifs d'ici 2050 ;
- Un renforcement des déplacements à vélo ;
- Un renforcement des déplacements piétons.

### 1. REAFFIRMER LA PLACE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES ET DEPLOYER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Que ce soit pour les marchandises, les voyageurs et les actifs, Villedieu Intercom, en lien avec la région Normandie, entend corriger le manque de compétitivité de sa ligne ferroviaire en renforçant la qualité du service sur la ligne Granville-Paris (mais aussi la ligne Caen-Rennes). En effet, Villedieu Intercom recherchera en particulier le redéploiement d'une offre ferroviaire viable pour les déplacements domicile-travail et les déplacements touristiques en appui des lignes ferroviaires existantes.

En complément, Villedieu Intercom entend soutenir le déploiement d'un réseau de bus performant et décarboné desservant les villes principales du territoire du Sud Manche en complémentarité avec le réseau ferroviaire via un axe Villedieu-Avranches et Villedieu-Granville. Pour cela, Villedieu Intercom travaillera au renforcement de Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) en appui de la gare ferroviaire de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, avec la création de nouveaux PEM notamment à Percy-en-Normandie et à Saint Pois.

Depuis les villes principales et les Pôles d'Échanges Multimodaux du Sud Manche, Villedieu Intercom encouragera le développement de transports collectifs. Les solutions développées seront adaptées au contexte démographique, socio-culturel et économique de chacun des pôles.

Les entreprises, particulièrement les sites industriels majeurs du territoire, sont invitées à questionner la mobilité de leurs salariés et à envisager une politique de mobilité des salariés en vue de réduire la dépendance à la voiture et encourager les modes de transports doux, décarbonés ou partagés.

### 2. CONSOLIDER LE RESEAU CYCLABLE DE LOISIRS PAR UN RESEAU CYCLABLE DU QUOTIDIEN

Villedieu Intercom développera un réseau cyclable du quotidien entre les communes et le pôle le plus proche mais aussi entre les pôles urbains, en s'appuyant notamment sur les voies de communication existantes : chemins aménagés, chaucidous... Il favorisera une signalisation adaptée aux déplacements quotidiens à vélo, complémentaire à la signalisation touristique. En milieu urbain, le réseau cyclable sera complété de façon à disposer d'un réseau continu, sécurisé et adapté aux trajets du quotidien.

En parallèle, Villedieu Intercom appuiera l'émergence d'un réseau piétonnier sécurisé dans toutes les communes du territoire. Pour mener cet objectif, Villedieu Intercom encourage les collectivités à favoriser des aménagements s'appuyant sur l'existant de façon à ne pas développer de nouveaux aménagements superflus. Les types d'aménagements suivants seront donc privilégiés : création de zones de rencontre, de rues piétonnes, de zones 30, de vélorues, ... Ce réseau pourra permettre de développer des initiatives de déplacements non motorisés comme le péibus pour les scolaires.

Aussi, Villedieu Intercom encourage les collectivités à reconstruire certaines voies telles que les rues des zones résidentielles afin de favoriser la multifonctionnalité. Plus globalement, Villedieu Intercom encourage l'aménagement ou la création du réseau routier prioritairement pour les modes doux et actifs (adaptation des carrefours, adaptation de la signalisation, stationnement...)

Pour favoriser les modes de déplacements doux, Villedieu Intercom s'inscrit dans une démarche de sécurisation des piétons, cyclistes et autres usagers des modes doux (trottinettes...). Par ailleurs, elle encourage les initiatives visant à favoriser l'usage de ces modes de déplacements en milieu urbain mais aussi en milieu rural : vélo en libre-service, prêt de vélo, ...

Enfin Villedieu Intercom veillera au renforcement des équipements inhérents à la pratique des mobilités douces tels que les aires de stationnement sécurisées, les bornes de charge et réparation, gonfleurs de roues...

### 3. PARTAGER SON VEHICULE

Alors que les véhicules non professionnels sont 90% du temps stationnés dans les rues, Villedieu Intercom encourage les initiatives visant à partager les véhicules de façon à réduire le parc automobile du territoire et réduire le bilan carbone liés au transport. Ainsi, le covoiturage, l'autopartage ou encore l'autostop devront être renforcés dans les années à venir.

Dans le même ordre d'esprit, Villedieu Intercom soutient les initiatives visant le partage d'autres modes de déplacements tels que le partage ou la location de vélos ou de trottinettes.

## OBJECTIF M.3 : ADAPTER LE PARC AUTOMOBILE VERS UN PARC DECARBONE ET PLUS EFFICIENT

Villedieu Intercom vise une forte décarbonation du parc automobile et s'inscrit dans les objectifs nationaux visant la décarbonation totale du secteur des transports d'ici 2050, en adéquation avec la deuxième version de la Stratégie National Bas Carbone et avec la loi Energie Climat de novembre 2019.

A minima, il est attendu que le parc automobile soit composé à 60% de moteurs hybrides non rechargeables, de moteurs électriques ou hybrides rechargeables et de moteurs GNV d'ici 2050. En complément, il est attendu une meilleure efficacité des voitures particulières et des poids lourds qui devront consommer moins d'énergie.

Pour accompagner la transition du parc automobile, Villedieu Intercom soutient le renouvellement du parc de véhicules motorisés vers des véhicules plus performants et disposant d'un impact carbone réduit. Par ailleurs, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de développement d'énergies locales au bénéfice du parc automobile motorisé par :

- Le développement d'une énergie électrique locale ;
- Le soutien à la filière hydrogène ;
- Le soutien au développement de la méthanisation au service notamment des transports de marchandises.

## OBJECTIF M.4 : OFFRIR UNE MOBILITE BAS CARBONE A DESTINATION DES VOYAGEURS

### 1. RENFORCER LES ALTERNATIVES A LA VOITURE THERMIQUE

Territoire à vocation touristique, Villedieu Intercom vise le développement d'une filière touristique bas-carbone. Cela induit inévitablement une adaptation des modes de déplacements des voyageurs venant découvrir le territoire. Ainsi, les objectifs fixés plus haut devraient offrir aux voyageurs des alternatives à la voiture thermique :

- Renforcer l'offre ferroviaire et en transports en commun ;
- Favoriser les déplacements doux ;
- Permettre à chacun d'alimenter son véhicule électrique, hybride, hydrogène et GNV.

### 2. DEVELOPPER LE SLOW TOURISME

En vue du développement d'une mobilité bas carbone destinée aux touristes, Villedieu Intercom s'inscrit dans une politique de développement d'activités sobres en carbone voire décarbonées telles que les randonnées, le cyclotourisme, les activités de plein air non motorisées, ... à destination des voyageurs.

### 3. RENFORCER LA DESTINATION LOCALE

Villedieu Intercom renforcera la destination touristique pour les habitants et ceux qui viennent du département ou des départements voisins afin qu'ils privilégient le territoire pour certains de leurs séjours, weekends ou vacances.

# UN TERRITOIRE AXE SUR LA SOBRIETE ET L'EXEMPLARITE DU BATI

Villedieu Intercom vise un objectif de réduction de 53% des consommations énergétiques du secteur résidentiel d'ici 2050 et de 58% dans le secteur tertiaire. Ainsi, il entend à minima réduire les émissions de gaz à effet de serre des secteurs résidentiel et tertiaire de respectivement 71% et 40% d'ici 2050. Cependant, Villedieu Intercom s'inscrit dans les orientations nationales de la Stratégie Nationale Bas Carbone en visant une décarbonation totale du secteur des bâtiments.

Pour répondre à cet objectif, Villedieu Intercom entend répondre aux objectifs suivants :

- Objectif B.1 : Aller vers la sobriété énergétique du parc de logement et des aménagements urbains.
- Objectif B.2 : Développer les modes de chauffage efficents et tournés vers des énergies décarbonées.
- Objectif B.3 : Veiller à réduire la consommation énergétique du tissu bâti économique.

## OBJECTIF B.1 : ALLER VERS LA SOBRIETE ENERGETIQUE DU PARC DE LOGEMENT ET DES AMENAGEMENTS URBAINS

### 1. FAVORISER UN TISSU URBAIN ET DES FORMES URBAINES SOBRES EN ENERGIE

Villedieu Intercom s'engage vers un parc de logement plus sobre en énergie, en lien avec la Réglementation Environnementale 2020. Pour cela, l'EPCI s'engage dans la construction généralisée de formes urbaines bioclimatiques sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, l'EPCI veillera à utiliser l'environnement du tissu bâti (vent, végétation, couverture des sols, ...) comme composante naturelle nécessaire à la bonne gestion des températures hivernales et estivales au sein des logements.

Aussi, Villedieu Intercom s'engage dans la construction de logements plus compacts, particulièrement dans les zones moins denses, de façon à se défaire du modèle ancien et énergivore du pavillon individuel de plain-pied. Les constructions collectives, à étages et mitoyennes seront reconstruites dans les aménagements futurs.

Villedieu Intercom s'engage par ailleurs dans le renouvellement urbain et dans la réduction de la vacance des zones les moins denses dont les bourgs, parfois délaissées, et les zones pavillonnaires construites avant les années 2000. Pour cela, Villedieu Intercom veillera à favoriser la transformation des logements de plain-pied en logement à étages et mitoyen de façon à réduire les besoins en énergie. Dans les bourgs anciens, Villedieu Intercom encourage les communes à s'inscrire dans une politique de revitalisation pouvant aller jusqu'à la destruction d'une partie du tissu bâti existant qui est parfois vieillissant et délabré.

Concernant le parc bâti à vocation économique, Villedieu Intercom s'engage dans un renouvellement urbain de l'existant de façon à encourager la rénovation du bâti ancien et favoriser des formes urbaines plus denses et plus compactes. Les zones d'activités les plus anciennes doivent pouvoir être densifiées.

### 2. RENOVER THERMIQUEMENT 100% DE SON PARC DE LOGEMENTS D'ICI 2050

Villedieu Intercom s'engage dans la rénovation thermique du parc de logements d'ici 2050, avec un objectif de performance visant à minima deux tiers de rénovations très performantes et un tiers de rénovations moyennement performantes. Pour cela, Villedieu Intercom prévoit de rénover près d'un tiers des logements d'ici 2030, en veillant à prioriser les logements des ménages modestes et les bâtiments patrimoniaux puis 100% d'ici 2050.

Les artisans devront pouvoir se former régulièrement de façon à permettre et assurer des rénovations thermiques et environnementales performantes.

### 3. SENSIBILISER LES USAGERS A LA BONNE GESTION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

Villedieu Intercom s'engage dans la sensibilisation des ménages afin de réduire de 20% les consommations énergétiques des logements par des changements de comportements. Cela concerne particulièrement l'usage du chauffage dans les logements, l'usage des équipements et l'éclairage.

Il est particulièrement attendu une réduction forte des consommations énergétiques liées aux équipements domestiques et à l'éclairage des logements (-75% d'ici 2050). Celle-ci s'accompagnera nécessairement d'un changement des équipements vers des équipements moins nombreux, mieux utilisés et plus performants.

## OBJECTIF B.2 : DEVELOPPER LES MODES DE CHAUFFAGE EFFICIENTS ET TOURNES VERS DES ENERGIES DECARBONEES

### 1. REMPLACER 100% DES CHAUDIERES FIOUL

Le chauffage étant le principal poste de consommation énergétique d'un logement, la communauté de communes s'engage vers des modes de chauffage décarbonés dans les décennies à venir. Elle prévoit le remplacement de 100% des chaudières fioul d'ici 2050. La moitié de ces chaudières seront préférentiellement remplacées par des chaudières bois.

### 2. AMELIORER LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE EXISTANTES

Villedieu Intercom s'inscrit dans une démarche de régulation des températures efficaces des logements en sensibilisant notamment les ménages à veiller au bon usage des températures dans les logements, notamment la nuit. Ainsi, la généralisation des thermostats est vivement soutenue.

Également, Villedieu Intercom s'inscrit dans le remplacement du chauffage électrique, peu efficient, vers des solutions plus performantes (pompes à chaleur, chaudières gaz), en complément d'installations d'énergies renouvelables. L'amélioration des équipements de chauffage et particulièrement les installations à rendement supérieur sont recherchées.

### 3. ENCOURAGER L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES

Pour décarboner le chauffage du parc de logement, Villedieu Intercom entend développer considérablement l'énergie solaire. Ainsi, il est attendu un équipement en installations solaire thermique de 50% du parc de logements et en solaire photovoltaïque de 15% du parc de logements. Ces installations se feront dans de bonnes conditions d'intégration paysagère et patrimoniale.

## OBJECTIF B.3 : VEILLER A REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TISSU BATI INSTITUTIONNEL ET ECONOMIQUE.

Une part non négligeable des bâtiments concerne les secteurs tertiaire et industriel. Ces derniers disposent, en plus d'un outil de production, de locaux administratifs et d'ingénierie pouvant être rattachés au secteur tertiaire.

Pour l'ensemble de ces bâtiments à caractère économique, Villedieu Intercom vise à répondre à plusieurs objectifs :

## **1. RENOVER THERMIQUEMENT LE PARC TERTIAIRE ET COMMERCIAL DU TERRITOIRE**

Au même titre que pour le volet résidentiel, Villedieu Intercom encourage le renouvellement urbain et la sensibilisation des acteurs des zones d'activités économiques et commerciales en vue de favoriser la construction de bâtiments sobres en énergie par des aménagements bioclimatiques et des formes urbaines compactes. Par ailleurs, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de rénovation thermique performante à très performante de 100% des bâtiments tertiaire et encourage le tissu industriel à rénover ses bâtiments d'ici 2050.

## **2. RENOVER LE PARC PUBLIC BATI**

Villedieu Intercom et les communes membres s'inscrivent dans une démarche de rénovation thermique des bâtiments publics. Il s'agit pour les collectivités d'être exemplaires et d'encourager les acteurs du territoire à engager la rénovation énergétique de l'ensemble du bâti.

A ce titre, les collectivités sont invitées à amorcer des rénovations thermiques performantes et innovantes, en s'appuyant sur des artisans locaux. Les collectivités sont invitées à utiliser des matériaux locaux et biosourcés pour l'isolation et l'aménagement des bâtiments rénovés.

## **3. EQUIPER LE SECTEUR TERTIAIRE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

L'usage énergétique des bâtiments tertiaires étant préférentiellement électrique, Villedieu Intercom soutient le développement du solaire photovoltaïque de façon à alimenter 75% des surfaces de bâtiment tertiaire.

## **4. REDUIRE LES BESOINS ENERGETIQUES DES BUREAUX ET LOCAUX**

Par une amélioration des comportements des salariés, Villedieu Intercom se donne comme objectif une réduction de 15% des besoins énergétiques des locaux. Aussi, elle soutient la généralisation des thermostats de façon à réduire les besoins énergétiques de l'ordre de 10% par la régularisation des températures entre les horaires d'ouverture et de fermeture des locaux. Elle préconise également une réduction des besoins énergétiques pour l'éclairage des locaux et les initiatives en faveur d'un meilleur usage des locaux.

# UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RESILIENT ET EXEMPLAIRE

Villedieu Intercom sera inévitablement soumis au dérèglement climatique et a pleinement conscience de la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Dans un souci de respect de la Stratégie Nationale Bas Carbone et des autres orientations nationales, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de façon à atténuer la concentration de carbone dans l'atmosphère et ainsi limiter une augmentation des températures à +2°C voire +1.5°C d'ici 2050.

Cependant, au regard des évolutions climatiques connues et de la mise à jour par le GIEC des scénarios attendus, Villedieu Intercom intégrera dans sa stratégie d'adaptation au dérèglement climatique, les scénarios tendanciels qui projettent une augmentation des températures d'au moins +3,5°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

La stratégie énergétique et climatique de Villedieu Intercom vise donc les objectifs suivants :

- Objectif A.1 : Maintenir la santé des habitants et leur qualité de vie
- Objectif A.2 : Accompagner l'évolution du cycle de l'eau et ses conséquences sur le territoire
- Objectif A.3 : Réduire les fragilités attendues pour la biodiversité
- Objectif A.4 : Assurer l'adaptation des modèles économiques actuels, notamment des activités primaires
- Objectif A.5 : Renforcer la capacité de stockage carbone du territoire

## OBJECTIF A.1 : MAINTENIR LA SANTE DES HABITANTS ET LEUR QUALITE DE VIE

Avec des températures en hausse, la région Normandie pourrait vivre sous un climat plus chaud, similaire au climat vendéen ou aquitain actuel avec des conséquentes marquantes sur les traditions, la culture et les modes de vie normands mais aussi sur l'économie et les milieux. C'est l'ensemble de l'écosystème de Villedieu Intercom qui s'en trouverait bouleversé. La collectivité s'attache donc à s'inscrire dans une démarche d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique en vue de préserver la qualité de vie des habitants et de se prémunir contre les risques pour la santé de chacun.

### 1. VEILLER AUX RISQUES SANITAIRES

Afin de lutter contre les risques sanitaires liés aux évolutions climatiques, Villedieu Intercom entend encourager les actions en faveur d'une meilleure connaissance des risques pour la santé des populations. Par ailleurs, elle veillera à favoriser l'endiguement de ces risques et à mettre en place des systèmes de prévention auprès des différents publics concernés. Cet objectif portera particulièrement sur les effets sanitaires des canicules et sur le développement de nouvelles maladies, souvent tropicales qui commencent à se développer en France métropolitaine.

### 2. RENFORCER LE RAFRAICISSEMENT DES TERRITOIRES

Le dérèglement climatique devrait engendrer une hausse des périodes caniculaires. A ce titre, Villedieu Intercom soutient les actions visant à limiter l'effet de chaleur urbain mais également l'effet de chaleur au sein des bâtiments, résidentiels et tertiaires particulièrement.

Villedieu Intercom veillera notamment au maintien de l'arborescence des territoires ruraux et urbains et au respect des principes bioclimatiques dans le cadre des aménagements urbains et des constructions. Aussi, l'EPCI

veillera à réduire l'albédo des aménagements urbains mais aussi des toitures et soutient les collectivités dans une politique de reperméabilisation des sols en zone urbaine.

Villedieu Intercom privilégiera donc des solutions sobres en énergie pour favoriser le rafraîchissement du territoire. A défaut d'y arriver, les entreprises et institutions publiques veilleront à aménager les horaires de travail ou de scolarité.

### 3. ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES

Les paysages normands pourraient être détériorés par l'évolution des conditions climatiques. Certaines essences d'arbres, emblématiques des paysages normands comme le pommier ou le hêtre pourraient disparaître, contribuant à la dégradation de certaines unités paysagères reconnues (paysages de vergers, bocages fleuris, paysages plantés de poiriers ou pommiers.). Villedieu Intercom entend accompagner l'évolution des paysages bocagers et agro-naturels vers leur maintien, en réadaptant au besoin le modèle paysager avec des essences plus adaptées.

### 4. PRESERVER LES POPULATIONS DES RISQUES NATURELS

Villedieu Intercom adoptera une politique de gestion résiliente des risques d'inondation et de mouvements de terrain :

- Les secteurs non habités présentant un risque d'inondation ou de mouvements de terrain avérés ou anticipés ne pourront faire l'objet de constructions d'ouvrages, en vue de rendre ces espaces urbanisables.
- Pour les zones urbaines résidentielles soumises à des risques connus ou qui seront avérés, dans les années à venir, Villedieu Intercom conditionne la construction d'ouvrages à leur utilité pour éviter les risques à long terme (d'ici 2100).
- En dernier recours, les collectivités et les partenaires devront envisager le retrait de certains espaces urbanisés. Villedieu Intercom identifiera des zones de repli dans sa stratégie (les zones de repli en extension urbaine seront possibles si le renouvellement urbain s'avère être une solution non viable).

Pour anticiper l'évolution des risques vis-à-vis du dérèglement climatique, Villedieu Intercom encourage un renforcement des études de recherche et développement. En complément, l'EPCI veillera à disposer régulièrement de plans de gestion des risques adaptés aux nouvelles connaissances et favorisera une concertation et sensibilisation auprès du public.

## OBJECTIF A.2 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU CYCLE DE L'EAU ET SES CONSEQUENCES SUR LE TERRITOIRE

Le dérèglement climatique modifiera le cycle de l'eau du département de la Manche du fait d'une modification de la saisonnalité du volume d'eau pluviale et de la hausse du niveau de la mer. En conséquence, l'accès à la ressource en eau, sa disponibilité ainsi que sa qualité pourraient s'en trouver dégradés et être imprévisibles. Le territoire de Villedieu Intercom s'inscrit dans l'adaptation des usages et besoins en eau.

### 1. ECONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

Au regard des risques que le dérèglement climatique représente pour la ressource en eau, particulièrement sur les ressources en eau potable, Villedieu Intercom soutient plusieurs initiatives menées en partenariat avec les organismes dédiés ; elles sont priorisées ainsi :

- Les initiatives visant à maintenir la qualité des eaux prélevées à destination de la production d'eau potable et à reconquérir la qualité des zones de captages fermées pour cause de pollution ;
- Les initiatives visant à favoriser l'interconnexion départementale voire interdépartementale de l'eau potable.

- Les initiatives visant à construire de nouveaux forages ou captages en vue de réduire la dépendance des communes de Villedieu Intercom à certaines sources à risques. A ce propos, il pourra être étudié la réouverture de captages anciennement fermés pour cause de pollution en réduisant en amont les pollutions connues.

Par ailleurs, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de réduction des prélèvements d'eau qu'ils soient domestiques, industriels ou agricoles. La communauté de communes veillera à favoriser des solutions qui permettent d'optimiser la réutilisation des eaux pluviales et de privilégier son usage quand celui-ci ne présente pas de risques sanitaires. Les initiatives visant à stocker les eaux de pluie à des fins résidentielles et industrielles seront privilégiées. En complément, les industries devront veiller à réduire leur besoin en eau dans un souci de sobriété.

Villedieu Intercom veillera à maintenir une agriculture sobre en eau et, à ce titre, sera vigilante à l'évolution des productions agricoles locales, particulièrement les productions céréalières et protéagineuses gourmandes en eau en période estivale. A ce titre, Villedieu Intercom, dans un souci de respect des principes de résilience, soutiendra les solutions d'adaptation des modèles agricoles au regard des pluviométries saisonnières disponibles et au détriment des solutions visant à capter et stocker les ressources en eau souterraine.

Les collectivités, gestionnaires des espaces verts et des équipements, sont invitées quant à elle à renforcer leur connaissance en matière de prélèvement et d'usage de la ressource en eau et à adapter leurs pratiques en conséquence.

## 2. DISPOSER D'UNE GESTION DES EAUX USEES ET PLUVIALES OPTIMALE

Afin d'améliorer la qualité des eaux, les collectivités et industries sont encouragées à disposer dans les meilleurs délais, d'un parc épuratoire de qualité prévenant les hausses de débit et de capacité. L'adaptation du parc épuratoire intégrera les enjeux liés au dérèglement climatique portant sur l'évolution conséquente des pluies d'orage en période estivale entraînant une augmentation conséquente du volume d'eau à traiter.

Une réflexion sur le traitement de molécules jusque-là non traitées (médicaments, intrants, etc.) est encouragée en cas d'adaptation du parc épuratoire existant ou de création de stations d'épuration.

## 3. AMELIORER LA QUALITE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE

En complément des actions menées en matière de bonne gestion des eaux usées et pluviales, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines du territoire de façon à améliorer la qualité et la disponibilité des eaux qui pourraient, à terme, réduire ou être inexploitables.

A l'image de la Sélune située à proximité du territoire, Villedieu Intercom encourage une gestion naturelle des cours d'eau et de leurs berges de façon à renforcer la capacité des milieux naturels à traiter les polluants et limiter l'eutrophisation en période estivale.

Les secteurs agricoles et industriels sont encouragés à renforcer leur exigence vis-à-vis de la ressource en eau en améliorant leur modèle de production afin de réduire les sources de pollutions ponctuelles et parfois diffuses sur le territoire. D'ici 2027, Villedieu Intercom engage les acteurs du territoire vers le maintien du bon état écologique du bassin versant de la Sienne et des masses d'eau suivante : La Sienne de l'aval du barrage du Gast au confluent de l'Airou, de la Gièze, du Glanon, du Tancray et de l'Airou de sa source au confluent de la Sienne. A plus long terme, le réseau hydrographique devra être en capacité d'accueillir des bioindicateurs démontrant l'amélioration de la qualité de la ressource en eau.

## OBJECTIF A.3 : REDUIRE LES FRAGILITES ATTENDUES POUR LA BIODIVERSITE

Le dérèglement climatique a et aura une incidence certaine sur la biodiversité locale. En effet, les milieux naturels sont fortement dépendants des conditions météorologiques, particulièrement les milieux naturels liés à l'eau, parmi les plus remarquables du territoire.

## 1. RENFORCER LA VALEUR ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Afin d'accompagner l'adaptation des milieux naturels et de la biodiversité, Villedieu Intercom engage la définition d'une trame verte et bleue où les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques seront protégés de façon à faciliter les migrations de la biodiversité.

Les réservoirs de biodiversité devront disposer d'une protection forte et d'une gestion adéquate de façon à atteindre d'ici 2050 un objectif de 30% du territoire de Villedieu Intercom protégé dont un tiers sera strictement protégé via des politiques d'acquisition foncière ou de protection forte permettant de réduire l'activité humaine : arrêtés de protection de biotope, réserves naturels régionales ou nationales ou autres dispositifs similaires.

Villedieu Intercom accompagnera les gestionnaires des milieux naturels et agro-naturels vers leur gestion optimale. Par ailleurs, une gestion du bocage est attendue de façon à renforcer l'arborescence des haies en appui d'essences locales et/ou adaptées aux nouvelles conditions météorologiques.

Villedieu Intercom soutient les initiatives visant à développer le réseau forestier sur le territoire, dont certains espaces seront gérés naturellement et les activités humaines y seront réduites de façon à constituer des réservoirs de biodiversité forestiers. A ce titre, dans certains espaces forestiers, il est souhaité un renforcement du taux de bois morts, source d'une forte richesse d'invertébrés, d'oiseaux et de rongeurs et de façon logique de la grande faune prédatrice de ces espèces.

L'ensemble de ces objectifs s'appuiera sur un renforcement des connaissances de la biodiversité locale qui permettra à la fois d'identifier l'existant, prévenir les espèces nuisibles et observer l'évolution des populations.

## 2. RENFORCER LA NATURE EN VILLE

Villedieu Intercom s'attachera à renforcer la perméabilité entre le tissu urbain et les espaces naturels et agricoles. Pour cela, Villedieu Intercom encourage les communes à renforcer leurs objectifs de développement de la nature en ville par une végétalisation du tissu urbain. A ce titre, les initiatives visant à gérer naturellement les espaces libres (publics et privés) sont encouragées ainsi que les initiatives visant la réduction de l'artificialisation des sols. Le maintien strict des coupures urbaines est également souhaité.

Afin de renforcer la richesse de la faune et la flore au sein du tissu urbain, les initiatives en faveur du maintien des espèces pollinisatrices non domestiques telles que les abeilles sauvages sont encouragées. Aussi, Villedieu Intercom recommande le renforcement de la palette botanique des villes. Les essences ornementales mais non invasives, non nécessairement locales, sont à ce titre préconisées.

## OBJECTIF A.4 : ASSURER L'ADAPTATION DES MODELES ECONOMIQUES ACTUELS, NOTAMMENT DES ACTIVITES PRIMAIRES

Les évolutions climatiques pourraient contraindre des secteurs de l'économie parmi lesquels les secteurs énergétiques, agricoles et touristiques. Elles pourraient également engendrer des bouleversements nombreux que Villedieu Intercom entend anticiper pour préparer et accompagner les acteurs locaux dans cette transition : flux touristiques engendrant une pression immobilière, baisse des rendements laitiers, réduction des capacités fourragères des sols...

### 1. ACCOMPAGNER LA RESILIENCE DES SYSTEMES AGRICOLES

Villedieu Intercom accompagne le secteur agricole et agro-alimentaire dans sa transition rendue nécessaire par l'urgence climatique. A ce titre, le territoire soutiendra les études et recherches visant à renforcer l'état de la connaissance de l'évolution des modes de production agricole tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui de façon à anticiper et adapter au mieux les filières existantes : nouvelles races animales, nouvelles variétés fruitières, nouvelles productions céréalier et fourragères...

Par ailleurs, le territoire soutiendra les initiatives, expériences et innovations visant à développer de nouvelles filières agricoles et agro-alimentaires adaptées au nouveau contexte climatique, notamment en prévision de période d'étiage et de sécheresse des sols et sous-sols plus intenses et fréquentes.

Cependant, dans une logique de résilience, Villedieu Intercom privilégie une transition qui veillera à ne pas renforcer la pression sur la ressource en eau et les milieux naturels aquatiques, également impactés par la crise climatique. Toujours dans une logique de résilience pouvant être rendue nécessaire par la réalisation des scénarios climatiques les plus pessimistes, Villedieu Intercom sera vigilant à privilégier le maintien des espaces agricoles et de la capacité alimentaire et exportatrice du territoire.

## 2. ACCOMPAGNER LA RESILIENCE DU TISSU INDUSTRIEL ET ECONOMIQUE

La crise climatique aura des incidences très inégales selon les filières économiques et industrielles du territoire, Villedieu Intercom veillera à assurer la bonne adaptation du tissu économique du territoire tant en matière de préservation des modes de production que de qualité de vie pour les salariés.

Les actions et initiatives préventives et d'adaptation seront soutenues avec l'appui des partenaires économiques. Aussi, les solutions les moins gourmandes en ressources seront privilégiées et participeront au confort des actifs (temps de travail adaptés au lieu de l'installation de climatisation par exemple).

## 3. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Si, naturellement, le dérèglement climatique pouvait constituer une opportunité de renforcement de l'activité touristique en Normandie, les conséquences de ce phénomène sur les sites les plus emblématiques pourraient être importantes.

En lien avec les collectivités voisines, le département et la région, Villedieu Intercom se dotera d'une stratégie touristique sur le moyen et long terme intégrant des réponses aux risques d'un développement lié à la dynamique urbaine, démographique et foncière. Il s'agira de veiller à maintenir la qualité de vie des habitants et les modes de vie des habitants de la communauté de communes.

# OBJECTIF A.5 : RENFORCER LA CAPACITE DE STOCKAGE CARBONE DU TERRITOIRE

Villedieu Intercom veillera à compenser les émissions de gaz à effet de serre par le renforcement du stockage carbone du territoire afin de participer, à son niveau, à l'objectif national de neutralité carbone.

## 1. RENFORCER LA CAPACITE DE STOCKAGE CARBONE DES GRANDS ENSEMBLES TERRITORIAUX

Villedieu Intercom encourage les acteurs locaux à renforcer les capacités de stockage carbone. Pour cela, le territoire soutient les actions qui répondent aux objectifs suivants :

- Renforcer le bocage, particulièrement la strate arborée, en appui du programme Carbocage ;
- Maintenir un couvert végétal intermédiaire entre les cultures
- Maintenir des emprises des prairies ainsi que leur fonctionnalité écologique et hydrographique et allonger la durée de vie des prairies temporaires ;
- Mener une réflexion sur l'augmentation des surfaces forestières et le renforcement des couverts végétaux, notamment par le développement de l'agroforesterie.

Par ailleurs, Villedieu Intercom veillera à engager une politique urbaine renforçant le stockage carbone du territoire. Au-delà de réduire l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, Villedieu Intercom renforcera l'usage de matériaux biosourcés dans les constructions et les aménagements urbains.

## 2. DEVELOPPER LA CAPACITE DE STOCKAGE CARBONE DES BATIMENTS

Les matériaux biosourcés et géosourcés stockent naturellement le carbone. Ainsi, Villedieu Intercom encourage vivement l'utilisation de ces matériaux dans les constructions, aménagements et rénovations à venir. Particulièrement, l'usage du bois comme matériau de construction est souhaité, en complément des matériaux biosourcés et géosourcés qui pouvaient être utilisés autrefois : paille, chanvre ou jonc. A ce titre, Villedieu Intercom encourage la revalorisation des techniques de constructions anciennes qui s'appuient sur des ressources locales.

# UNE COLLECTIVITE IMPLIQUEE DANS LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Les ressources d'un territoire sont celles qui assurent le développement du territoire lui-même et les modes de vie des habitants. Elles peuvent être considérées au nombre de quatre :

1. **L'eau** : explicitée plus haut, la ressource en eau est utile à plusieurs niveaux pour l'Homme : pour boire, pour assurer les soins sanitaires, pour les procédés industriels ou encore pour l'agriculture. A terme, elle pourrait être la source d'une énergie en développement : l'hydrogène. Au regard des évolutions climatiques, la ressource en eau et son cycle sont fortement impactés. Les objectifs sont traités dans le chapitre précédent.
2. **L'alimentation** : Indispensables à la vie, les produits alimentaires sont une ressource importante. Mais leur disponibilité pourrait être contrecarrée par le bouleversement climatique (enjeux abordés dans l'axe précédent) qui fragilisera les rendements de l'élevage et des cultures. Il s'agit donc de considérer l'imprévisibilité du climat et donc du développement des productions agricoles. Fortement exportatrice de produits alimentaires (notamment laitiers), Villedieu Intercom soutient une agriculture exportatrice mais devant être moins impactante pour le climat et les ressources en eau. L'enjeu de vulnérabilité climatique est abordé dans l'axe 2.
3. **L'énergie** : Autre ressource indispensable à nos modes de vie et au développement du territoire, les consommations énergétiques sont très émettrices des gaz à effet de serre, puisqu'à l'échelle de Villedieu Intercom, les énergies consommées sont essentiellement des énergies fossiles. Dans cet axe sont abordées exclusivement les consommations énergétiques du secteur productif, à savoir le secteur industriel et le secteur agricole. Les consommations énergétiques des autres secteurs sont abordées dans les axes 1 (Transports), 2 (Bâtiment) et 5 (Énergies renouvelables).
4. **Les matériaux** : ils constituent la dernière ressource qui nous permet de construire et fabriquer des objets et des produits courants de consommation. Cette ressource prend plusieurs formes : plastiques, matériaux biosourcés, matériaux géosourcés, métaux... Leur fabrication et leurs usages contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs portant sur leur fabrication, leurs usages et leur fin de vie sont identifiées dans ce chapitre.

Pour répondre aux objectifs climatiques et énergétiques du secteur productifs et des ressources, le territoire de Villedieu Intercom entend répondre aux objectifs suivants :

- Objectif R.1 : Développer une filière agricole sobre et efficace en matière de consommations énergétiques
- Objectif R.2 : Faciliter l'émergence d'une économie bas-carbone
- Objectif R.3 : Induire de nouveaux modes de consommation peu impactant

## OBJECTIF R.1 : DEVELOPPER UNE FILIERE AGRICOLE SOBRE ET EFFICACE EN MATIERE DE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Villedieu Intercom entend réduire les consommations énergétiques du secteur agricole de 82% entre 2015 et 2050 et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 38% à 46%. Pour atteindre ces objectifs chiffrés, Villedieu Intercom veillera à engager plusieurs orientations.

### 1. AMELIORER LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DES EQUIPEMENTS

Villedieu Intercom et ses partenaires accompagneront les exploitations agricoles, les coopératives et les CUMA dans l'amélioration énergétique des équipements de façon à réduire de 50% l'usage de produits pétroliers d'ici

2030 puis encore 50% d'ici 2050. Cela concerne autant les machines agricoles, le chauffage des bâtiments que les équipements de production.

## 2. FAIRE EVOLUER LES MODES DE PRODUCTION DES CULTURES

Villedieu Intercom et ses partenaires soutiendront les modes de production de céréales, de fourrages et de protéagineux qui visent des objectifs de durabilité, à savoir une alimentation saine, de qualité et durable. Pour cela, Villedieu Intercom engage les exploitations agricoles à reconstruire leurs usages d'intrants de façon à les faire évoluer vers des modèles raisonnés et biologiques.

Aussi, ses exploitations agricoles sont encouragées à questionner leurs pratiques de façon à renforcer la capacité du sol à stocker du carbone. L'évitement du labourage profond, la permanence d'un couvert végétal dans l'année sont quelques pistes de réflexion à considérer.

## 3. FAIRE EVOLUER LES MODES D'ELEVAGE DU BETAIL

Villedieu Intercom et ses partenaires soutiendront les modes de production d'élevage en vue de réduire les teneurs d'azote et de méthane dans les effluents par le changement du régime alimentaire du bétail.

Par ailleurs, les exploitations d'élevage sont encouragées à renforcer leur capacité de stockage carbone en reconstruisant le bocage et son arborescence. Elles seront soutenues dans l'émergence d'une filière énergétique importante qui s'appuie sur le bois-énergie et la méthanisation, en veillant à ne pas entraver la capacité de production alimentaire du territoire.

# OBJECTIF R.2 : FACILITER L'EMERGENCE D'UNE ECONOMIE BAS-CARBONE

## 1. RENFORCER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Villedieu Intercom et ses partenaires accompagneront les entreprises, dont le secteur industriel, dans leur transition, de façon à réduire de 37% les consommations énergétiques entre 2015 et 2050 et de 37% les émissions de gaz à effet de serre. Seul, le secteur industriel doit viser une réduction de 81% de ses émissions à 2050 et une réduction de 50% de sa consommation en énergie pour atteindre les objectifs visés.

Pour atteindre de tels objectifs, Villedieu Intercom soutiendra les initiatives visant à optimiser l'usage de l'énergie de façon à réduire de 5% la facture énergétique du secteur industriel sur 30 ans, que ce soit l'éclairage et le chauffage des bâtiments mais également la chasse au gaspillage dans les procédés industriels. En complément, les initiatives portant sur l'amélioration des rendements énergétiques des machineries par leur remplacement seront soutenues. Ainsi, un gain énergétique de 15% sur les périodes 2020-2030 et 2030-2050 est attendu.

Enfin, les innovations visant à améliorer la performance énergétique du secteur seront également soutenues afin de réduire de 5% les consommations énergétiques à chaque période citée.

## 2. SOUTENIR LES FILIERES DE MATERIAUX DURABLES

Villedieu Intercom questionne l'usage de matériaux énergivores, fortement émetteurs et difficilement recyclables tels que le plastique, le ciment, le béton ou le goudron. Pour cela, il encourage les filières industrielles de la construction et de l'aménagement, à considérer l'impact carbone de leurs modèles économiques.

Villedieu Intercom encourage les constructions, les rénovations et les aménagements sobres reposant sur la multifonctionnalité des usages, l'utilité réelle des fonctions des bâtiments et des ensembles urbains et le partage des biens. Dans un second temps, Villedieu Intercom encourage les constructions biosourcées et géosourcées en appui du développement de filières locales.

De même, le secteur industriel est encouragé à questionner ses procédés de fabrication et de production de façon à questionner les matériaux et ressources utilisés dans la production de biens de consommation. Les innovations et expérimentations en la matière seront soutenues.

## OBJECTIF R.3 : INDUIRE DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION PEU IMPACTANT

### 1. QUESTIONNER L'ACTE D'ACHAT VERS DES PRODUITS PLUS DURABLES

Villedieu Intercom entend accompagner la population vers plus de responsabilité au moment de l'achat alimentaire ou de biens de consommation afin de soutenir les filières et innovations en faveur de produits plus sains, plus responsables et plus durables.

### 2. RENFORCER LA DEUXIEME VIE DES OBJETS

Villedieu Intercom soutient les initiatives qui permettront à la population de favoriser le tri des déchets et une deuxième vie des objets.

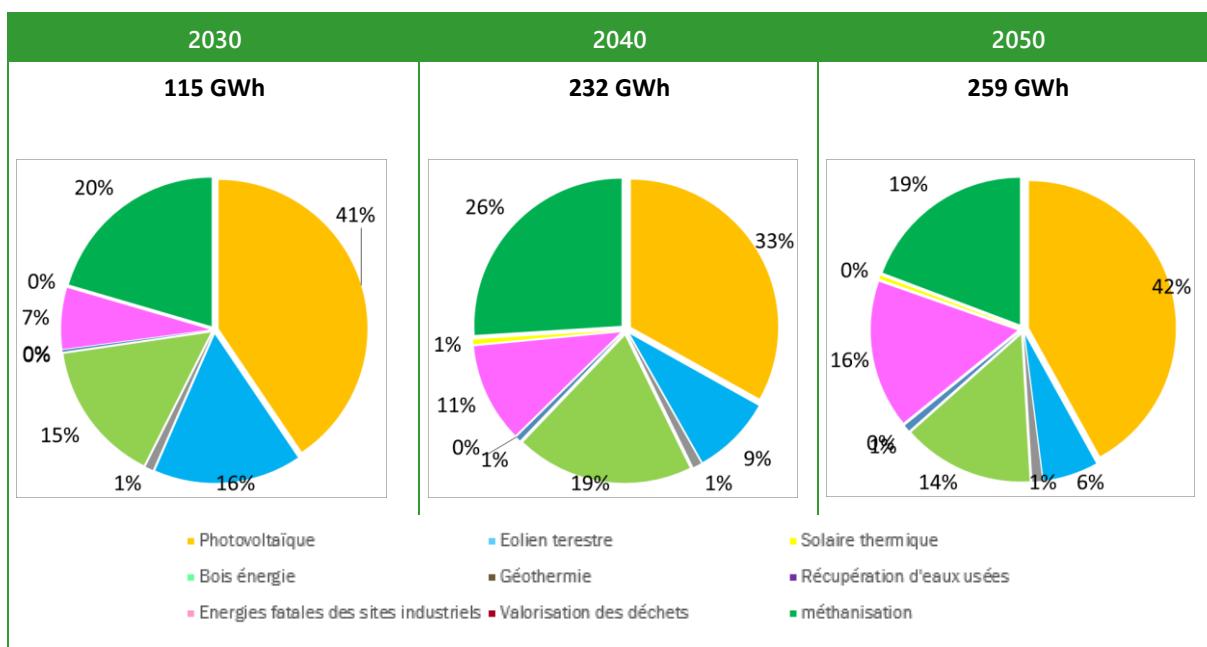
# UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES

La mise en place d'objectif de sobriété énergétique ne permettra pas de réduire à zéro les besoins énergétiques des territoires et de la société civile. Ainsi, Villedieu Intercom s'inscrit dans un objectif de décarbonation des énergies et de relocalisation de leur production. **Le territoire vise ainsi à tendre vers une production d'énergies renouvelables de 30% des besoins énergétiques d'ici 2030, 70% d'ici 2040 puis 100% d'ici 2050.**

Cette stratégie s'appuie de façon préférentielle sur les énergies renouvelables suivantes : bois-énergie, énergies fatales, énergies solaires et méthanisation.

## OBJECTIF E.1 : DISPOSER D'UN MIX ENERGETIQUE VARIE ET PARTAGE

Dans ce cadre, Villedieu Intercom encourage et soutient les installations énergétiques sur l'ensemble du territoire et à toutes les échelles pour atteindre le mix énergétique suivant :



Un tel mix énergétique devra permettre la production d'environ un tiers de chaleur durant toutes les décennies. Le reste de la production étant de l'électricité. Au regard de l'évolution des besoins en carburant, le développement de la méthanisation pourra conduire à produire du gaz. Enfin, une production d'hydrogène est également envisagée, produite selon un mix énergétique dit « vert ».

La production énergétique devra permettre de maintenir une part non négligeable des flux financiers sur le territoire. A ce titre, les installations participatives financées par les collectivités et les citoyens seront privilégiées. Par ailleurs, les installations devront prioritairement permettre une autoconsommation de la production.

## OBJECTIF E.2 : PROGRAMMER L'INSTALLATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Villedieu Intercom tendra vers une autonomie énergétique des bâtiments, des quartiers et des zones économiques, en appui notamment des sources énergétiques suivantes : géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque et pompes à chaleur.

ENERGIES RENOUVELABLES	POTENTIE L NET	2015		2022-2030		2030-2040		2040-2050	
	Production possible en GWh	Potentiel net utilisé	Production en GWh						
PHOTOVOLTAÏQUE	211 GWh	1%	2.4 GWh	20%	42 GWh	30%	63 GWh	55%	115 GWh
EOLIEN TERRESTRE	185 GWh	9%	16.9 GWh	9%	16.9 GWh	9%	16.9 GWh	9%	16.9 GWh
SOLAIRE THERMIQUE	3 GWh	3%	0.1GWh	30%	1 GWh	60%	2 GWh	100%	3 GWh
RELOCALISATION DE LA FILIERE BOIS ENERGIE*	53 GWh <i>production délocalisée</i>	72%	38.2 GWh	30%	16 GWh	50%	37 GWh	75%	40 GWh
GEOTHERMIE	2 GWh	0%	0 GWh	10%	0.2 GWh	50%	1 GWh	100%	2 GWh
RECUPERATION D'EAUX USEES	0 GWh	0%	0 GWh	0%	0 GWh	0%	0 GWh	100%	0 GWh
ENERGIES FATALES DES SITES INDUSTRIELS	69 GWh	0%	0 GWh	10%	7 GWh	20%	14 GWh	65%	45 GWh
VALORISATION DES DECHETS	2 GWh	0%	0 GWh	0%	0 GWh	50%	1 GWh	50%	1 GWh
METHANISATION	71 GWh	0%	00 GWh	30%	21 GWh	70%	50 GWh	75%	53 GWh
TOTAL	596 GWh	10%	58 GWh	19%	115 GWh	19%	223 GWh	43%	259 GWh
PART D'ENR	/	11%		30%		70%		102%	

\* le Bois Energie consommé localement provient principalement de source extérieure au territoire. Contrairement aux autres énergies renouvelables, il s'agit ici de relocalisée la production d'énergies renouvelables.

### 1. PRODUIRE DE L'ENERGIE SOLAIRE

La production d'énergie solaire s'appuiera sur une production d'électrique à hauteur de 42% de la consommation énergétique d'ici 2050 et une production de chaleur à hauteur de 3 GWh. L'effort sera équitablement réparti durant les 3 prochaines décennies. Pour cela, les installations solaires se feront préférentiellement sur les sites suivants priorisés ainsi :

- Les ombrières solaires et toitures de bâtiments économiques, commerciaux et agricoles sous réserve que le bâtiment ne soit pas construit prioritairement à des fins de production énergétique ;
- Les fermes solaires sur les parcelles polluées ou en friches agricole, urbaines ou industrielles ;
- Les fermes solaires sur d'anciennes zones économiques viabilisées mais non vendues sous réserve de maintenir la qualité agronomique des sols et permettre une activité agricole ;
- Les toitures photovoltaïques et installations solaires thermiques dans des zones résidentielles sous réserve de production en autoconsommation.

TYPES D'INSTALLATION		SITES FAVORABLES	SITES DÉFAVORABLES
FERMES SOLAIRES	Friches agricoles, urbaines, industrielles, ...	Zones bâties à l'exception des friches	
	Anciennes décharges	Zones rouges PPRI et zones à fort enjeux des AZI	
	Carreaux de mines	Sites classés et sites inscrits	
	Zones militaires en reconversion	Natura 2000	
	Carrières non fonctionnelles	ENS - RNN – RNR	
	Zones agricoles avec maintien de la production agricole	APPB	
	Délaissés de voiries	Zones gérées par le Conservatoire des espaces naturels	
		Réserve nationale de chasse et faune sauvage	
		Landes	
		SPR – Abords des Monuments historiques - Zones tampon UNESCO	
		Espaces forestiers	
TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES ET THERMIQUES DE GRANDE CAPACITÉ	Agricole	Sites classés*	
	Commercial et services	Sites inscrits*	
	Industriel	Abords de Monuments historiques*	
	Religieux	SPR*	
	Sportif	Zone tampon UNESCO	
	Résidentiel (Type immeuble, collectif)		
TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES ET THERMIQUES DE CAPACITÉ LIMITÉE	Autres : locaux techniques, bâtiments publics...		
	Résidentiel	Sites inscrits* – sites classés* - Zones tampon UNESCO *	
		Abords de Monuments historiques*	
OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES		SPR*	
	Aire de stationnement	Sites inscrits* – sites classés* - Zones tampon UNESCO *	
		SPR*	

\*sauf si non visible depuis l'espace public, les vues et panoramas remarquables.

Dans les cas des villes et villages à fort enjeux patrimoniaux, Villedieu Intercom entend préserver l'ambiance patrimoniale en évitant autant que possible l'installation d'énergies renouvelables. Cependant, la collectivité veillera à encourager les projets participatifs.

## 2. RELOCALISER LA PRODUCTION D'ENERGIE BOIS

Villedieu Intercom entend produire 15% de bois énergie d'ici 2050, de façon à répondre aux besoins de chauffage des particuliers, des collectivités et dans une moindre mesure des acteurs économiques. Bien que cette énergie soit la principale énergie renouvelable actuelle, Villedieu Intercom entend relocaliser la production issue du bocage. Ainsi, le développement d'une filière bois-énergie avec les partenaires du territoire est attendu. Au-delà de produire de l'énergie, cette filière devra concilier tous les rôles de la haie : paysagers, écologiques, hydrauliques, bois d'œuvres...

Dans un souci de préservation de la qualité de l'air et de préservation de la ressource en eau, Villedieu Intercom veillera à accompagner les habitants dans la modernisation de leurs équipements de chauffage bois : chaudières, foyer ouvert, cheminée.

### 3. DEVELOPPER LA METHANISATION

Villedieu Intercom entend développer la méthanisation à hauteur de 21% d'ici 2050 avec une production de chaleur équivalente à la production d'électricité. Aussi, selon les besoins du secteur des transports de marchandises, un développement de station GNV pourra être envisagé.

Villedieu Intercom détaillera sa politique de développement de la méthanisation sur le territoire de façon à ce que la grande majorité de la production soit réalisée d'ici 2040. En effet, il s'agit pour Villedieu Intercom d'une ressource prioritaire dont le développement doit être mené sur 20 ans et non 30 ans, avec l'appui des acteurs locaux parmi lesquels les acteurs agricoles.

Cependant, dans le cadre du PCAET, Villedieu Intercom émet des principes d'installations à respecter :

- Les installations de méthanisation de type industriel devront être installés dans les zones d'activités économiques ;
- Les installations de méthanisation en autoconsommation pourront être installés au sein des exploitations agricoles. Cependant, elles ne pourront pas être installées sur les sites suivants : zones inondables (zones bleues ou rouges des PPRI ou AZI) ; zones à fort enjeux écologiques (réservoirs de biodiversité de la TVB, Natura 2000, APPB, réserves naturelles, ...) et les zones de captages d'eau potable.

Villedieu Intercom veillera à un développement de la méthanisation raisonnée. En effet, la diversification des revenus induits par le développement de cette énergie ne devra pas être la ressource principale des exploitations agricoles. De même, les intrants utilisés ne devront être que des résidus des productions alimentaires et laitières actuelles, c'est-à-dire qu'une production fourragère et céréalière ne devra pas être cultivées dans le seul but d'alimenter les méthaniseurs.

TYPES D'INSTALLATION		SITES FAVORABLES	SITES DEFAVORABLES
METHANISATION DE CAPACITE INDUSTRIELLE	Zones d'activités économiques	Zones de captage d'eau potable	
METHANISATION DE CAPACITE LIMITEE	Site de l'exploitation agricole	Zones bleues et rouges PPRI et AZI	
		Sites classés et sites inscrits (si enjeux écologiques)	
		Natura 2000	
		ENS - RNN – RNR	
		APPB	
		Zones gérées par le Conservatoire des espaces naturels	
		Zones de captage d'eau potable	Réservoirs de biodiversité

### 4. ACCOMPAGNER L'USAGE DES ENERGIES FATALES

L'écosystème industriel de Villedieu Intercom dispose d'un potentiel important en matière d'énergies fatales. Villedieu Intercom encourage les industriels et leurs partenaires dans le développement de cette ressource énergétique de façon à répondre à leurs besoins voire à développer des réseaux de chaleur ou de froid à destination du secteur industriel proche ou du secteur du bâtiment. Il est attendu que cette source énergétique assure 16% du mix énergétique d'ici 2050 avec une production en croissance durant les 3 prochaines décennies.

## 5. RENFORCER LE MIX ENERGETIQUE

Villedieu Intercom veillera à permettre le développement d'autres énergies renouvelables bien que leur potentiel puisse être limité. En zone résidentielle, la communauté de communes encourage le développement des pompes à chaleur aérothermique et géothermique. Dans ce cadre, Villedieu Intercom étudiera plus précisément le potentiel de développement de l'énergie géothermique.

Par ailleurs, elle encourage le développement de nouvelles énergies permettant la récupération des calories issues de la gestion des déchets et des eaux usées de façon à pouvoir les extraire et alimenter des réseaux de chaleur.